

DECISION du MAIRE du 20 décembre 2023

Objet : Tarifs communaux 2023 « GÎTE DU CAMPING MUNICIPAL LES MOUETTES ».

Le Maire de la Ville de LE POULIGUEN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22 alinéa 2 relatif à la délégation du Conseil Municipal au Maire ;

VU la délibération n°2020/07/02 du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal :

- a délégué ses pouvoirs au Maire, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat, conformément à l'article L 2122-22 alinéa 2, « de fixer, dans la limite de 1 600 € par tarif, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal », avec obligation de rendre compte à chaque Conseil Municipal, des décisions prises ;

CONSIDERANT qu'il convient, chaque année, de fixer les tarifs du gîte du camping municipal Les Mouettes

DECIDE :

Article 1^{er} - Les tarifs concernant le **gîte du camping municipal Les Mouettes** sont fixés pour **l'année 2024** comme indiqué au tableau ci-annexé.

Article 2 - **La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024.**

Article 3 - La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Loire-Atlantique et portée à la connaissance des membres du Conseil Municipal à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 4 - Monsieur Le Directeur Général des Services de la Ville et Monsieur le Comptable du Trésor, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait au Pouliguen, le 20 décembre 2023

Le Maire,

Norbert SAMAMA



TARIFS COMMUNAUX 2024 GÎTE DU CAMPING LES MOUETTES

Cartes bancaires, chèques vacances et virements acceptés
Sur réservation, pas de mineurs seuls.

Gîte Camping Les Mouettes	Tarifs 2023		Tarifs 2024		
	Taxe de séjour en sus : Meublé de Tourisme	Tarifs 2023 Basse Saison 2/04 - 22/05 et 26/09 - 31/12	Tarifs 2023 Haute Saison du 22/06 au 26/09	Tarifs 2024 Basse Saison 01/01 - 04/05 et 28/09 - 31/12	Tarifs 2024 Saison 04/05 - 29/06 et 31/08 - 28/09
Tarif à la semaine (du samedi au samedi)	450,00 €	800,00 €	450,00 €	500,00 €	850,00 €
Tarif le week-end (2 nuits VS)	180,00 €		180,00 €	240,00 €	
Tarif MidWeek (lundi - vendredi)	250,00 €		250,00 €	300,00 €	
Caution	600,00 €		650,00 €		
Forfait ménage	90,00 €		100,00 €		
Animaux petits et attachés (par animal, limité à 2), étage strictement interdit	2,20 €	3,30 €	2,30 €		

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 044-214401358-20231220-2023_51_SG-AR